



DEJIC/ED

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL SÉANCE DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021 À 9H ÉTABLI LE 15 NOVEMBRE 2021

Sur convocations envoyées le vingt-neuf octobre deux mille vingt et un, les membres du Comité Technique Intercommunal se sont réunis le lundi quinze novembre deux mille vingt et un à neuf heures en visio-conférence, sous la présidence de M. Nicolas PATRIARCHE, Président du Centre de Gestion.

⇒ Représentants du collège des représentants des collectivités et des établissements publics :

ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

- **M. PATRIARCHE**, Maire de LONS, Président du Centre de Gestion,
- **M. LABAT**, Maire d'IGON,
- **M. BERNOS**, Maire d'AGNOS,
- **Mme MAINE**, Adjointe au Maire de MONTAUT, 1^{ère} Administratrice déléguée du Centre de Gestion,
- **Mme CABANNE**, Maire de GOMER,
- **M. ETCHEVERRY**, Maire de BONLOC,
- **Mme MOULAT**, Maire de SÉVIGNACQ-MEYRACQ.

ÉTAIENT ABSENTS ET/OU NON REPRÉSENTÉS :

- **M. DÉSSERÉ**, Maire de LEMBEYE,
- **M. SANZ**, Maire de RÉBÉNACQ,
- **Mme CASET**, Maire de LARCEVEAU-ARROS-CIBITS,
- **Mme OTHART**, Maire de SAINTE-ENGRÂCE,
- **Mme ALTHAPÉ**, Maire de LANNE-EN-BARÉTOUS,
- **M. OXIBAR**, Maire d'OGEU-LES-BAINS,
- **M. JAURIBERRY**, Maire de BUSSUNARITS-SARRASQUETTE,
- **M. ARROSSAGARAY**, Maire de SAUGUIS-SAINT-ETIENNE,
- **Mme GRAMMONTIN**, Maire de CASTETNER,
- **Mme ETCHEGOIN**, Adjointe au Maire de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT,
- **M. DENAX**, Maire d'ARTIGUELOUVE.

⇒ Représentants du collège des représentants du personnel :

ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

- **M. DAULÉ**, Agent de maîtrise à la COMMUNE D'IDRON (CFDT),
- **Mme LABORDE**, Adjoint technique à la COMMUNE D'IDRON (CFDT),
- **Mme CARRÈRE**, Rédacteur au SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT BÉARN BIGORRE (FO).

ÉTAIENT ABSENTS ET/OU NON REPRÉSENTÉS :

- **Mme LACOMBE**, ATSEM principal de 2^{ème} classe au SIRP IKAS BIDEA (UNSA),
- **M. CAPIN**, Agent de maîtrise principal à la COMMUNE D'IDRON (UNSA),
- **M. CAUHAPÉ-COUDURE**, Rédacteur principal de 2^{ème} classe au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (CFDT),
- **Mme PROHARAM**, Adjoint technique à la COMMUNE DE LASSEUBE (CFDT),

- Mme MARION, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE d'AHETZE (CGT),
- M. HONTAS, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à la COMMUNE de MAULÉON-LICHARRE (CGT),
- Mme MOUSTROUS, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE de MAULÉON-LICHARRE (CGT),
- M. COLLIOT, animateur au CCAS DE BRISCOUS (CGT),
- M. SAUBES, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE D'URCUI (CGT),
- Mme ETCHANDY, Secrétaire de mairie à la COMMUNE D'ALOS-SIBAS-ABENSE (CGT),
- Mme AUGER, Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à la COMMUNE DE BUNUS (UNSA),
- Mme TRINITE-SCHILLEMANS, Éducateur des Activités Physiques et Sportives principal de 1^{ère} classe au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ARTHEZ-DE-BÉARN (UNSA),
- M. MENESSIER, Ingénieur principal à la COMMUNE de NAY (FO),
- Mme BÉBIOT, Attaché à la COMMUNE DE MONTARDON (SUD/LAB),
- Mme MINVIELLE, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE DE RAMOUS (SUD/LAB)

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

- M. MARCHAND, Directeur CDG 64,
- Mme CHALOT, Responsable du Pôle Expertise juridique, Référente CTI/CHSCT au CDG 64.

Avant de commencer la séance, le Président remercie les délégués pour leur participation à cette réunion du Comité Technique Intercommunal en visio-conférence.

Lors de la séance du 21 octobre dernier, deux dossiers ont recueilli un avis défavorable à l'unanimité des deux collèges. La réglementation prévoit que dans ce cas, le Comité technique doit réexaminer les dossiers. L'instance siège alors valablement quel que soit le nombre de membres présents, et ne pourra pas être appelée à délibérer une nouvelle fois sur cette question suivant cette procédure.

Il s'agit d'un dossier d'organisation de la journée de solidarité présenté par le SIVU d'assainissement de Navarrenx, et d'un dossier d'attribution de prestations d'action sociale présenté par l'Espace Jéliote.

- I. AVIS SUR UN PROJET D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ..... 2
- II. AVIS SUR UN PROJET D'ATTRIBUTION DE PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE..... 2

I. AVIS SUR UN PROJET D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Le Président soumet le projet de délibération modifié présenté par le SIVU D'ASSAINISSEMENT DE NAVARRENX au vote :

- | du collège des représentants du personnel qui émet un avis favorable à la majorité par 2 voix pour (CFDT) et 1 abstention (FO),
- | du collège des représentants des collectivités et établissements publics qui émet un avis favorable à l'unanimité.

II. AVIS SUR UN PROJET D'ATTRIBUTION DE PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Le Président soumet le projet de délibération modifié présenté par l'ESPACE JÉLIOTE au vote du collège des représentants du personnel et du collège des représentants des collectivités et établissements publics, qui émettent respectivement un avis favorable à l'unanimité sur ce projet.

Mme CARRÈRE informe le Président du nombre de dossiers saisis par les collectivités pour la prochaine séance (216 dossiers à ce jour) et de la charge de travail que cela représente pour les représentants du personnel.

Le Président indique qu'il a été informé par les services du CDG du nombre de saisines déposées sur AGIRHE.

La proposition de Mme CARRÈRE de scinder la réunion du 16 décembre 2021 en deux réunions n'est pas retenue car elle ne résoudrait pas la difficulté engendrée par la charge de travail.

Le Président propose de réunir un groupe de travail au mois de janvier 2022 afin d'envisager différentes pistes qui permettront de mieux répartir la charge de travail engendrée par le nombre important de saisines.

Il informe les membres présents que la prochaine séance, prévue le jeudi 16 décembre, est reportée au vendredi 17 décembre au matin.

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour ou appelée des délégués, la séance est levée à neuf heures et cinquante minutes.

LE SECRÉTAIRE ADJOINT,



Frédéric DAULÉ
Syndicat CFDT

LE PRÉSIDENT,



Nicolas PATRIARCHE
Maire de LONS
Président du Centre de Gestion

LA SECRÉTAIRE,



Sylvie MAINE
Adjointe au Maire de
MONTAUT
1ère Administratrice déléguée du
Centre de Gestion